

À LA UNE

Comme attendu, l'année 2015 sera marquée par les débats et les décisions autour du financement du développement, des objectifs du développement durable et des problèmes liés au climat. Et dans cette perspective deux sources de financement seront particulièrement scrutées : les différentes formes d'aide publique au développement ; et les ressources domestiques mobilisées grâce à une meilleure collecte des recettes fiscales, à des progrès dans l'application des différentes formes d'incitation et d'exonération et à une bonne gestion des budgets publics. En effet les ressources issues du privé, que ce soit sous forme d'investissements directs extérieurs ou de partenariats public privé ne relèvent pas uniquement de la volonté et des décisions politiques prises par les Etats ou par la communauté internationale toute entière.

C'est pourquoi la Francophonie a engagé un large processus de concertation et de réflexion autour de ces questions. Et grâce en particulier au travail du réseau, elle a pu intéresser à ces réflexions tant le G20 que l'OCDE et les Institutions financières internationales. Les réunions tenues depuis le 28 janvier 2015, à New York aux Nations Unies comme à Washington à l'occasion des Assemblées de printemps, ont permis de soulever des questions essentielles. Cela devrait conduire à une contribution spécifique de la Francophonie lors de la 3ème Conférence internationale sur le Financement du Développement à Addis-Abeba.

LE RÉSEAU EN ACTION

Réunion francophone ouverte sur le financement du développement, 28 janvier 2015, New York

A l'occasion des premières discussions intergouvernementales sur le financement du développement, tenues aux Nations unies, l'Organisation internationale de la Francophonie a organisé le 28 janvier 2015 à New York une session de discussions sur le financement du développement. Cette session, organisée en partenariat avec la France, la République démocratique du Congo et la CNUCED, a permis d'échanger avec des représentants des délégations des pays et d'organisations de la société civile sur les enjeux et perspectives de la Conférence d'Addis-Abeba, à partir de la présentation de plusieurs documents : une note de décryptage du rapport du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement, un des principaux documents de base des discussions préparatoires à Addis-Abeba ; une brève prospective sur ces enjeux ; et les positions des ministres des finances des PFR francophones.

[Lire la brève](#) et la [note de décryptage](#)

Réunion des Administrateurs francophones auprès des Institutions de Bretton Woods et des représentants permanents des pays francophones auprès des Nations unies, 4 février 2015, New York

Face aux défis du financement du développement en 2015 et aux risques de divergences entre les démarches menées à différents niveaux et en différents lieux par la communauté internationale, l'OIF s'est proposée de renforcer les relations entre certains acteurs des négociations – le Groupe des ambassadeurs francophones auprès des Nations Unies à New York d'une part, les Administrateurs francophones auprès des Institutions Financières Internationales à Washington d'autre part, en prenant l'occasion le 4 février d'une présentation de la Stratégie économique pour la Francophonie, adoptée lors du Sommet de Dakar en novembre 2014. Une prochaine réunion devrait se tenir à Washington sur le suivi des rencontres intervenues lors des Assemblées de printemps.

[Lire la brève](#)

Atelier conjoint OCDE-CREDAF sur le projet BEPS, 27 février 2015, Libreville

En collaboration avec le Centre de recherches et d'études des administrations fiscales (CREDAF), l'OCDE a organisé une consultation des pays francophones d'Afrique sur le plan d'action BEPS le 27 février 2015 à Libreville (Gabon). Cette réunion entrait dans le cadre d'une série de consultations régionales destinées à mieux impliquer ces pays dans l'initiative BEPS, tel que demandé par le G20. Regroupant de hauts cadres des administrations fiscales, la réunion a permis d'échanger sur le plan d'action et les différentes mesures proposées pour prendre en considération les premiers commentaires exprimés en 2014 par les pays en développement. Dans le cadre de l'accord de partenariat entre l'OIF et l'OCDE conclu en 2013, l'OIF et le réseau des ministres et experts des finances des PFR francophones qu'elle soutient a été invité à partager le point de vue des ministres des finances sur le projet BEPS.

Les discussions ont principalement porté sur la participation des pays en développement aux travaux du projet, la question de la détermination des prix de transfert et la documentation sur ceux-ci, les rapports pays par pays des entreprises multinationales et les incitations fiscales. A cette occasion, les participants ont notamment relevé qu'il serait important de pouvoir remettre en cause les clauses conventionnelles bilatérales, parfois très anciennes, qui accordent des avantages qui ne sont plus justifiés ; exprimé des réserves quant à l'apport des rapports pays par pays pour leurs besoins, notamment dans le secteur extractif ; et continué de souligner la difficulté pour eux d'accéder à des données comparables pour les prix de transfert. Ils ont aussi marqué leur volonté de participer aux travaux de l'OCDE sur les questions fiscales et indiqué leur souhait que cette implication se renforce. Enfin, ils ont proposé la création d'un groupe de travail du CREDAF sur le projet BEPS et la mise en place de référents dans chaque pays, qui puissent suivre et apporter leur contribution à distance aux travaux du projet.

[Lire le résumé des débats](#)

Calendrier

Accéder au [calendrier](#) des moments-clés de l'année 2015 et des actions de plaidoyer du réseau.

ACTUALITÉ DES RENCONTRES ET DÉBATS INTERNATIONAUX

Atelier de l'OCDE sur les statistiques des recettes publiques en Afrique, 9-11 février 2015, Rabat

L'OCDE a organisé un second atelier de lancement du projet de publication de statistiques des recettes publiques en Afrique, comme elle le fait depuis plusieurs années pour ses pays et plus récemment pour les pays d'Amérique Latine et d'Asie. L'objectif du projet, mené en partenariat avec plusieurs organisations internationales et régionales, dont ATAF et le CREDAF, est de produire et publier des statistiques sur les recettes fiscales du point de vue des décideurs et utiles pour la définition des politiques fiscales, et qui soient fiables et comparables au niveau international. L'OIF y participait également à l'invitation de l'OCDE, au titre de l'appui qu'elle apporte à ses pays membres africains dans le cadre du réseau des PFR francophones sur le financement du développement. Parmi les 8 pays qui ont décidé de participer au projet, 7 pays sont en effet francophones. Il s'agit des pays suivants : Côte d'Ivoire, Rwanda, Maroc, Tunisie, Cameroun, Ile Maurice, Sénégal et Afrique du Sud. La première édition de cette publication devrait voir le jour en 2016, lors du prochain Sommet de l'Union Africaine, partenaire du projet.

[Communiqué de l'OCDE](#)

Forum mondial sur le développement « Le financement post 2015 pour un développement durable », Paris, 1^{er} avril 2015

Le Forum mondial sur le développement s'est concentré en 2015 sur le financement du programme de développement durable après 2015. Des panélistes de haut niveau ont ainsi débattus de la manière de mobiliser les financements considérables qui seront nécessaires pour réaliser ces nouveaux objectifs, comment les différents instruments et sources de financement pourront se compléter et ce qu'ils pourront financer, le rôle des différents acteurs, les partenariats qui seront nécessaires, ainsi que la contribution que l'OCDE pourra apporter à Addis Abeba.

Une journée de sessions techniques sur « Le rôle de l'APD et des financements publics du développement post-2015 : créer les opportunités pour des financements plus 'intelligents' » a précédé le forum. Cette journée a notamment permis de faire le point des décisions prises par le Forum de haut niveau du Comité d'aide au développement de l'OCDE sur la modernisation de l'APD, et d'examiner son rôle - direct, complémentaire, catalytique - au regard des autres types de financement en faveur du développement durable.

[Voir le site du Forum](#)

Finance pour tous : promouvoir l'inclusion financière en Afrique centrale.

L'inclusion financière affecte-elle la croissance et réduction de la pauvreté ? C'est ce qu'a voulu examiner la Conférence régionale de la Communauté économique des états de l'Afrique centrale (CEEAC) le 23 mars 2015. Professionnels du financement des infrastructures ainsi que décideurs issus de la région se sont réunis à Brazzaville et ont pris part à des débats autour de la thématique de l'inclusion financière. Organisée conjointement par la BEAC et le FMI, cette rencontre a voulu étudier les perspectives de l'inclusion financière qui sont offertes aux pays de la région tout en examinant les enjeux de politique économique et de gestion liés à l'accroissement à l'accès aux services financiers.

Consultez le [communiqué de presse du FMI](#) ainsi que la [page web](#) dédiée à la conférence détaillant le programme ainsi que les intervenants.

Comment financer l'avenir ?

C'est ce dont a voulu débattre la conférence de haut niveau sur le financement du développement intitulée « Financer l'avenir : nouvelles perspectives sur le développement mondial ». Tenue les 17 et 18 mars 2015 à Accra au Ghana, cette rencontre a réuni professionnels du développement, hauts fonctionnaires et représentants d'institutions financières internationales. Son objectif : analyser si le financement du développement peut relever les défis de l'après-2015 dans un contexte économique mondial en constante évolution et où les sources de financement sont de plus en plus diversifiées.

Convoquée par l'Overseas Development Institute (ODI) et une coalition de partenaires internationaux, la rencontre de deux jours a voulu informer les participants sur les derniers développements de la situation concernant les débats et processus politiques clés en matière de financement des ODD ; fournir un aperçu des tendances récentes et futures susceptibles d'être mises en place en matière d'objectif, d'utilisation et d'impact du financement public international et proposer des points de vue supplémentaires sur le financement public international et son utilisation. Debt Finance International a animé une séance de jeux de rôle sur le thème de « l'adaptation des plans de financement aux chocs positifs et négatifs au niveau des pays » au cours de laquelle des représentants de pays en développement ont partagé leurs expériences autour des difficultés rencontrées en termes de mobilisation de financement pour leur développement. Ils ont par la suite traité des solutions qui ont été apportées pour pallier ces obstacles.

Pour en savoir plus, retrouvez [moments forts](#) de cette rencontre.

8^{ème} Conférence conjointe des ministres de l'économie, des finances de la CUA et de la conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et Consultation régionale africaine sur le financement du développement

La 8^{ème} conférence conjointe des ministres de l'économie, des finances du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique a eu lieu du 25 au 31 mars 2015, à Addis-Abeba, en Éthiopie.

En marge de la conférence, qui a abordé le thème de la mise en œuvre du *Programme « UA 2063 » - Planification, mobilisation et financement du développement*, s'est tenue une **consultation régionale sur le financement du développement**. Les conclusions issues de cette réunion seront transmises aux ministres, qui décideront des positions communes sur les priorités, les sources de financement et les stratégies de financement du développement. Cette consultation constitue la première étape vers la définition d'une position africaine commune dans les mois qui viennent sur le financement du développement.

En savoir plus :

- [Site de la conférence](#)
- [Site de la consultation régionale](#)
- [Communiqué de la consultation régionale sur le financement du développement](#)
- [Rapport de la réunion](#)
- [Document préparatoire](#)

Le FMI annule la dette des pays frappés par Ebola

En réponse à l'épidémie d'Ebola qui a ravagé l'Afrique de l'Ouest en 2014, le FMI a annoncé l'annulation de la dette de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone à hauteur de 100 millions de dollars US. Le Conseil d'administration du FMI a ainsi approuvé la création du Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) qui permettra de fournir une aide exceptionnelle à des pays confrontés à des épidémies aux catastrophes naturelles. Le FMI encourage par ailleurs d'autres créanciers à adopter des mesures semblables afin d'alléger le fardeau financier subi par ces pays.

Cette initiative a en grande partie été accueillie positivement, mais elle suscite toutefois des préoccupations à l'égard de prêts supplémentaires de 160 millions de dollars offerts à ces mêmes pays, ce qui pourrait accroître les remboursements jusqu'en 2020. Selon l'organisme Jubilee Debt Campaign, « la dette de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone due au FMI passera de 140 millions de dollars US à 620 millions de dollars US sur les trois prochaines années en raison des 145 millions de dollars US accordés avant cette annonce ».

Pour en savoir plus sur ce nouveau mécanisme, nous vous invitons à consulter [le communiqué de presse du FMI](#) ainsi qu'une [analyse](#) de Jubilee Debt Campaign.

RÉFÉRENCES ET PUBLICATIONS

Flux financiers illicites en Afrique

Sous l'égide de l'ancien président sud-africain Thabo Mbeki, le Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique a publié son [rapport](#) 2015. Établi à la demande de la Conférence conjointe UA/CEA des ministres des finances, de la planification et du développement économique, ce document juge que les flux financiers illicites constituent l'obstacle principal du continent africain à transformer la croissance économique en développement humain et à résoudre les nombreux conflits régionaux financés par des fonds destinés à des activités illicites.

Rédigé à la suite d'un long processus consultatif et s'appuyant sur des études de cas nationales (dont la RDC), le rapport soutient que bien que les pays africains aient enregistré un taux de croissance moyen de 5%, ils demeurent cependant des créanciers nets vis-à-vis du reste du monde et fortement tributaires de l'aide. Ces flux illicites coûteraient environ 50 millions de dollars USD au continent, un chiffre qui pourrait s'avérer être une sous-estimation si l'on considère les activités illicites entreprises dans le secret qui ne laissent aucune trace écrite.

Dans la perspective du processus de la 3^{ème} Conférence sur le financement du développement d'Addis qui sera l'opportunité de mettre ce problème au cœur des débats, le rapport Mbeki propose des recommandations concrètes (détaillées au chapitre 5) applicables non seulement sur le continent mais partout dans le monde. Parmi ces propositions, le Groupe recommande que les Etats africains se dotent sans attendre de services d'établissement des prix de transfert et devraient faire obligation aux sociétés multinationales opérant dans leur territoire de remettre à ces services un rapport détaillé montrant des renseignements financiers désagrégés par pays et par filiale. L'Afrique devrait aussi « organiser un échange automatique d'information fiscale entre pays africains » et « exiger un échange automatique d'information fiscale à l'échelle mondiale, selon les capacités nationales et la capacité de préserver la confidentialité des informations commerciales sur les prix ».

Lecture annexe : [analyse](#) (en anglais) du rapport par l'organisme AFRODAD.

Viabilité de la dette dans les PFR : dons ou prêts concessionnels ?

Un [document de travail](#) (en anglais) publié par la FERDI tente d'exposer les écueils associés au choix qui se présente aux agences de développement : octroyer des dons ou des prêts concessionnels alliant don et crédit. Le papier s'interroge sur l'approche par laquelle les bailleurs octroient des prêts aux pays à faible risque, une combinaison de prêts et de dons aux pays à risque modéré et uniquement des dons aux pays à risque élevé, en se fondant sur le principe théorique qui suppose que le degré de concessionnalité est négativement lié à la viabilité de la dette, et propose un mécanisme alternatif d'allocation basé sur des prêts concessionnels avec une indexation sur le PIB.

Addis 2015 : quels résultats attendre ?

Une coalition de 142 organisations de la société civile a publié un [document de prise de position](#) résumant les changements concrets qu'elles recommandent d'adopter à Addis-Abeba lors de la prochaine Conférence d'Addis-Abeba en 2015. Dans le cadre du débat international actuel sur le financement du développement, et partant du constat que nous disposons d'assez de financements pour financer la pauvreté et les Objectifs de développement durable, les ONG pointent qu'il est aujourd'hui nécessaire de prendre des décisions politiques en faveur de changements structurels et systémiques, notamment pour réformer le système financier international et le commerce mondial.

Le document est structuré autour des six chapitres thématiques du consensus de Monterrey : mobilisation des ressources domestiques, investissements directs à l'étranger et autres flux de capitaux privés, commerce international, APD et autres ressources publiques pour appuyer le développement, dette extérieure, Les problèmes systémiques : pour une réforme en faveur d'une gouvernance mondiale et d'un système monétaire international qui ne figuraient pas dans le consensus de Monterrey : les indicateurs de mesure des progrès des pays, les mesures de financement responsable, la prise en compte des problèmes de financement concernant plus particulièrement les femmes, la réforme du secteur financier et la régulation financière.

AUTRES INFORMATIONS ET DOCUMENTS

Enjeux énergétiques en Afrique et options stratégiques

Une [note brève](#) publiée par la FERDI tente d'identifier les stratégies qui pourraient permettre au continent africain d'accélérer son développement à la veille de l'échéance des objectifs du millénaire pour le développement. Du point de vue de l'auteur, ces stratégies doivent s'attacher à lever les principales contraintes qui pèsent sur ce développement.

L'accès à l'énergie, en particulier à l'électricité, est identifié comme l'un des principaux facteurs qui bloquent le développement de l'Afrique. En dépit de l'immense potentiel de l'Afrique en énergies renouvelables et fossiles, l'accès aux ressources énergétiques reste limité et les coûts associés demeurent très élevés, pour l'industrie comme pour les ménages. C'est dans ce contexte que l'auteur préconise d'instaurer un plan d'action, depuis le niveau local jusqu'au niveau global, pour combler le retard en infrastructures énergétiques dont le financement (public et privé) pourrait s'élever à 26,6 milliards de dollars par an.

Bénin : politique d'investissement public et rôle de l'Etat

Un [document de travail du FMI](#) se penche sur le Bénin et tente d'analyser l'impact de l'accroissement de l'investissement public sur la fiscalité et la performance macro-économique, lorsque le pays connaît des disfonctionnements en termes de dépenses publiques et de prélèvement des impôts.

L'analyse tend à montrer que l'accroissement de l'investissement public entrainera une augmentation supérieure du bien-être des consommateurs si le gouvernement limite l'ampleur de l'ajustement fiscal par un recours à l'emprunt. Cet effet sera d'autant plus important que l'ajustement repose en plus grande partie sur la taxation du capital. Des coûts fiscaux plus bas peuvent par ailleurs être atteints si le gouvernement réussit à accroître l'efficacité de la collecte des taxes. En revanche, un changement de régime commercial qui induirait une diminution des recettes publiques viendrait annuler l'accroissement de bien-être obtenu grâce à l'augmentation des investissements publics.

Le rapport n'est pour l'instant disponible qu'en anglais.